

# Investir dans les compétences et le talent

## pour une économie prospère, inclusive et novatrice



### Le défi

#### Le Canada risque de perdre son avantage concurrentiel

Le Canada fait face à un avenir incertain. Ses partenaires traditionnels se replient de plus en plus sur eux-mêmes, et les avancées technologiques et l'automatisation modifient radicalement le marché du travail. Notre capacité à nous adapter à ces changements, à diversifier nos relations commerciales, à investir dans le talent et à inculquer un désir d'apprendre tout au long de la vie sera essentielle pour permettre au Canada de réussir dans une économie mondiale du savoir en rapide évolution.

# 50 %

Cinquante pour cent des emplois canadiens exigeront des compétences différentes d'ici 10 ans parce que les percées technologiques modifieront notre manière de travailler.

### La solution

#### Investir dans les compétences de l'avenir et le talent

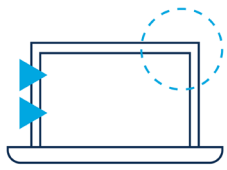
À une époque marquée par des changements mondiaux sans précédent, les investissements dans **l'apprentissage pratique, les études à l'étranger, la réussite des étudiants autochtones, la prochaine génération de chercheurs de talent et les installations de recherche et d'apprentissage à la fine pointe** permettront au Canada de livrer concurrence sur la scène mondiale.

# 6/7

On prévoit qu'en 2050, six des sept plus grandes économies du monde seront la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Brésil, la Russie et le Mexique. Le Canada doit maximiser ses accords commerciaux et en signer de nouveaux.

**Universités Canada recommande des investissements ciblés dans les compétences et le talent pour renforcer la compétitivité du Canada dans le monde.**

## Apprentissage pratique



# 100 %

Universités Canada convient avec la Table ronde du milieu des affaires et de l'enseignement supérieur que 100 pour cent des étudiants de niveau postsecondaire doivent avoir accès à des expériences d'apprentissage intégré au travail.

Pour que les jeunes Canadiens acquièrent les compétences dont ils ont besoin pour réaliser leur potentiel et s'adapter au caractère changeant du monde du travail, nous devons **permettre à un nombre accru d'étudiants d'apprendre par la pratique**. Le Canada doit multiplier les programmes d'apprentissage intégré au travail et accroître le soutien pour les stages dans les secteurs privé et public – en accordant une attention particulière aux besoins des étudiants issus de groupes sous-représentés.

## Études à l'étranger



# 11 %

Malgré les avantages évidents de faire des études à l'étranger pour acquérir des compétences recherchées, seuls 11 pour cent des étudiants canadiens profitent de telles expériences au cours de leurs études.

Pour permettre à une masse critique de jeunes Canadiens de tous les horizons d'acquérir les expériences qui leur permettront de se préparer à l'économie mondiale en évolution et de bien démarrer leur carrière, et au Canada de livrer concurrence sur la scène mondiale, nous devons prendre des mesures audacieuses. **Le Canada devrait investir dans les études à l'étranger** en finançant l'initiative nationale Expérience internationale Canada pour permettre, d'ici cinq ans, à 15 000 étudiants de niveau postsecondaire par année de faire un séjour à l'étranger, et d'augmenter ce nombre à 30 000 par année d'ici 10 ans.

## Prochaine génération de chercheurs de talent



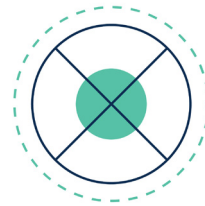
# 2007

Le nombre de bourses d'études supérieures du Canada décernées à des étudiants à la maîtrise et au doctorat est demeuré le même depuis 2007 malgré la hausse des inscriptions aux cycles supérieurs.

Pour former et retenir le talent hautement qualifié et ainsi accroître sa compétitivité à l'échelle mondiale, le Canada devrait suivre les recommandations du rapport sur l'examen du soutien fédéral aux sciences et **investir dans la prochaine génération de chercheurs de talent** :

- Accroître le nombre de bourses d'études et de recherche pour qu'il soit proportionnel au nombre d'inscriptions aux cycles supérieurs qui a augmenté au cours des 10 dernières années;
- ajuster la valeur des bourses et l'harmoniser entre les trois organismes subventionnaires;
- éliminer les restrictions liées à la transférabilité internationale des bourses accordées aux Canadiens;
- élargir le programme Bourses de recherche de premier cycle du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie aux autres organismes subventionnaires.

## Réussite des étudiants autochtones



# 10,9 %

Seuls 10,9 pour cent des Autochtones âgés de 25 à 64 ans contre 29,3 pour cent des non-Autochtones possèdent un diplôme universitaire.

Pour exploiter le potentiel incroyable du groupe démographique qui connaît la plus forte croissance au pays, le Canada devrait **investir dans l'accès et la réussite des étudiants autochtones aux études postsecondaires** :

- Accroître le soutien direct aux étudiants des Premières nations, inuits et métis;
- appuyer les programmes et les partenariats des universités qui favorisent la réussite des étudiants autochtones;
- accroître le financement d'Inspire afin de soutenir les étudiants autochtones de partout au Canada en créant des bourses d'études et de soutien ainsi que des programmes d'études.

## Installations de recherche et d'apprentissage à la fine pointe



# 50 %

Aujourd'hui, la moitié des étudiants travaillent auprès de chercheurs chevronnés pendant leurs études au premier cycle.

Pour soutenir les efforts des universités visant à former le talent et à favoriser la recherche de calibre mondial, le Canada devrait **investir dans des environnements de recherche et d'apprentissage à la fine pointe** en accordant des augmentations substantielles et pluriannuelles au Fonds de soutien à la recherche, conformément aux recommandations contenues dans le rapport sur l'examen du soutien fédéral aux sciences.

**Des investissements stratégiques sont nécessaires pour faire en sorte que tous les Canadiens possèdent les outils dont ils ont besoin pour réaliser leur plein potentiel dans une économie mondiale en rapide évolution.**

Consultez et téléchargez le mémoire prébudgétaire de 2019 d'Universités Canada au Comité permanent des finances de la Chambre des communes au [univcan.ca/memoire-prebudgetaire-2019](http://univcan.ca/memoire-prebudgetaire-2019).